

**Minister
Responsible for
Women's Issues**

6th Floor
400 University Avenue
Toronto ON M7A 2R9
Tel.: (416) 325-5225
Fax: (416) 325-5221

**Ministre déléguée
à la condition
féminine**

6^e étage
400, avenue University
Toronto ON M7A 2R9
Tél. : (416) 325-5225
Télec. : (416) 325-5221



Lettre de la Ministre

Le 15 février 2006

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que je vous informe que l'Assemblée législative de l'Ontario a adopté hier la *Loi de 2005 modifiant des lois en ce qui concerne des questions familiales*. La loi exige que les arbitrages familiaux soient désormais assujettis aux règles générales du droit de la famille de l'Ontario.

Cette loi vient appuyer l'engagement de notre gouvernement à l'égard des principes d'équité et des droits de la femme, tels que garantis dans la Charte canadienne des droits et libertés. Elle contient plusieurs dispositions conçues pour assurer la protection des droits de toutes les femmes. Par exemple, en vertu de la loi, le recours au conseil juridique est obligatoire dans toute entente par arbitrage familial et les arbitres sur le droit de la famille doivent suivre une formation spécialisée.

En plus de la loi, nous collaborerons avec les organisations féminines et les groupes communautaires en vue de mettre au point de nouveaux programmes d'approche communautaire et d'enseignement, afin que toutes les personnes intéressées – et surtout les femmes vulnérables – aient à leur disposition tous les renseignements voulus pour faire le meilleur choix possible en vertu du droit de la famille du Canada.

Je me réjouis que les organisations féminines nous aient accordé leur appui et nous poursuivrons de collaborer avec elles pour mettre fin à la discrimination, protéger les personnes vulnérables et promouvoir l'équité.

Vous trouverez la version intégrale de la loi à
www.ontla.on.ca/french/documents/Bills/38_Parliament/Session2/b027rep_f.htm

Vous pouvez également lire le communiqué relatif à l'adoption de la loi à
www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/default.asp

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

A handwritten signature in black ink, reading 'Sandra Pupatello'.

Sandra Pupatello
Ministre